



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010262

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 9349
N/REF : 4/01/2026 2H01 C:022730 I:23354
V/REF : Contrat N°009349 du 01/01/2014

SDC 'La Grand'Voile'
C/O REGIE LESCUYER ET ASSOCIES
17 QUAI GILLET
69004 LYON

IMMEUBLE : LA GRAND'VOILE
41-43-43Bis RUE ST P.DE VAISE
24-26 SERGENT MICHEL BERTHET
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 12 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 41/43/43BIS RUE SAINT PIERRE DE VAISE ET 24 ET 26 RUE SERGENT
MICHEL BERTHET - POMPES DE RELEVAGE

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme A STECK

CONTROLE ET ENTRETIEN DE 2 POMPES DE RELEVAGE (HORS POMPAGE/CURAGE DES
FOSSES)

2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 170,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2013 Valeur : 111,5
Mois de l'indice de révision : 09/2025 Valeur : 145,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010262

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 2 pompe(s) de relevage	2/AN	214,37	214,37
TOTAL H.T.				214,37
T.V.A. a 10,00%				21,43
TOTAL T.T.C.En EURO				235,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.